

J'aimerais prendre un instant pour donner quelques détails au sujet de ces demandes. C'étaient des demandes raisonnables émanant de sociétés pétrochimiques dont la matière première est le pétrole brut et, en particulier, qui fabriquent les fibres textiles utilisées dans la fabrication de vêtements. Quiconque siège à la Chambre depuis quelques mois ou quelques années ne peut manquer de reconnaître que ce secteur de l'industrie canadienne est dans une situation critique. Notre industrie textile est sérieusement mal en point. Les licenciements se comptent par centaines, les entreprises ferment leurs portes; tout ce secteur de notre économie est dans une position précaire en ce moment.

D'après ce que certaines sociétés concernées m'ont dit, cet impôt aura pour effet de rendre leurs matières premières plus chères que celles de leurs concurrents, surtout ceux qui sont situés le long de la côte du golfe, aux États-Unis. J'estime raisonnable et normal que le gouvernement examine de près les propositions de ces entreprises pour s'assurer, en faisant passer cette mesure législative, qu'il ne les pousse pas au point où elles ne pourraient plus soutenir la concurrence et seraient acculées à la faillite.

Étant donné que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) a dû contingenter les importations, que le marasme de l'industrie a obligé le gouvernement du Québec à éliminer entièrement la taxe de vente sur les textiles, et qu'il y a beaucoup de chômage dans ce secteur, un gouvernement digne de ce nom, s'empresserait d'examiner ces demandes. Or, le nôtre préfère ne pas en tenir compte. Il a d'abord décidé de ne pas saisir le comité de ces propositions. C'est à force de poser des questions que je suis parvenu à établir qu'il était au courant de ces instances et qu'il les avait reçues. Il a préféré éliminer tout à fait cette disposition, écartant ainsi toute possibilité pour ces industries d'être exemptées de cette taxe supplémentaire. Le gouvernement est majoritaire. Il a pleinement le droit d'agir ainsi, mais qu'il réponde de ses actes. Que la population sache bien que nous, qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre, nous cherchons à nous assurer que nous ne faisons rien qui soit de nature à nuire davantage à notre industrie du textile. Le gouvernement a écarté cette possibilité et s'est engagé dans cette voie. Il devra vraisemblablement subir les conséquences de son choix.

Je l'ai dit, monsieur l'Orateur, nous sommes en faveur du principe de ce bill. Nous reconnaissons que le gouvernement s'est engagé par contrat envers Syncrude à lui acheter au prix du cours mondial le pétrole qu'il commencera à produire dans quelques jours. Nous souhaitons donc que la Chambre adopte ce bill sans tarder. Pourtant, nous sommes très inquiets et très ennuyés par certaines dispositions de ce bill et par les pouvoirs discrétionnaires dont ce bill investit le ministre. C'est une manifestation supplémentaire de ce mouvement qui verra un jour le Parlement adopter une loi autorisant le gouvernement à agir à sa guise, un point, c'est tout. Si nous lui laissons la bride sur le cou, nous n'avons plus à nous préoccuper du projet de loi. Le gouvernement aurait toute latitude pour agir à sa guise. C'est ce qu'il semble vouloir, d'après la façon dont il a formulé ce projet de loi et au genre d'articles qu'il renferme.

Énergie

Nous avons bon espoir que les choses changeront lorsque nous prendrons le pouvoir. Nous pourrions alors adopter des mesures plus sages et plus intelligentes pour régler les problèmes courants que pose l'exploitation de l'huile lourde et des sables bitumineux au Canada.

La situation énergétique du Canada montre bien qu'il faudra exploiter davantage nos sables bitumineux et notre huile lourde. Ils représentent d'énormes réserves que nous devons exploiter si nous espérons suffire à nos besoins un jour pour ne plus être à la merci des pays politiquement instables du Moyen-Orient et rétablir notre balance commerciale qui est horriblement déficitaire. Avant de se lancer dans la production du brut à partir des sables bitumineux et des huiles lourdes, les investisseurs éventuels doivent savoir à quoi s'en tenir exactement quant aux prix, aux redevances et aux règlements. Sans règles précises, ils se trouveraient dans une situation absurde.

Nous savons que Shell voudrait mettre sur pied une usine d'exploitation des sables bitumineux avec plusieurs associés. Deux ou trois autres compagnies s'intéressent à ce projet tout comme le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral. On essaie de mettre au point une entreprise commerciale comportant l'investissement de 3 milliards ou 4 milliards de dollars, à laquelle participeraient trois ou quatre compagnies et deux niveaux de gouvernement. Pensez un instant à la difficulté d'essayer d'en arriver à une décision en l'occurrence. Le seul à profiter de ce genre d'arrangement est Air Canada qui transportera des fonctionnaires et des avocats grassement payés d'Edmonton à Ottawa, aller et retour, de Calgary à Toronto et Ottawa, et en sens inverse, lesquels tâcheront de découvrir les règles pour pouvoir prendre une décision.

● (1612)

Parlez aux gens à Ottawa et ils vous disent de parler à ceux d'Edmonton. Parlez à ceux d'Edmonton et ils vous disent d'aller voir ceux d'Ottawa. Vous parlez à vos associés et ils vous disent de ne pas leur parler d'investissement avant de connaître les règles. Et l'affaire continue. C'est une activité tout à fait improductive, une activité qui ne rapporte absolument rien à l'économie canadienne. Cela ne facilite certes pas la venue du jour où cette nouvelle usine de transformation des sables bitumineux entrera en production, où les Canadiens auront accès à cette production et où nous réduirons notre dépendance à l'égard du pétrole brut importé. Cela me fait rire, monsieur l'Orateur.

Le ministre d'État (petite entreprise) (M. Abbott) se dit épouvanté par le coût de la paperasserie et de la bureaucratie. Il dit qu'il en coûte 1 milliard de dollars par année à l'économie. Il dit que le gouvernement va y remédier en nommant un «contrôleur de la paperasserie», ou quel que soit son titre. D'autre part, il y a un ministre qui, par indifférence ou incompetence, impose une structure bureaucratique dont le coût atteindra certes des dizaines de millions de dollars. C'est ce que coûtera au moins la paperasserie pour la prochaine usine Syncrude, une fois que tous les détails seront arrêtés. C'est une façon épouvantable de diriger un pays. C'est une façon épouvantable de diriger une entreprise ou quoi que se soit.